



2 *Éditorial*
De l'énergie humaine avant tout
Pauline Nerfin, Lionel Spicher

Boucheries et charcuteries
Valérie Clerc



Olivier di Gianbatista

3 **Fin de chantier pour la maison Ambrosetti**
Lionel Spicher

Le vieux village de Meyrin
Isabelle Brunier



Max Oetli

4 **Les samedis « Wakker »**

Lecture
Isabelle Brunier

Défendre la survie de la planète, c'est aussi sauvegarder le patrimoine

Les 25 et 26 mars derniers s'est tenu à l'Aula des Cèdres, à Lausanne, le Forum Énergie+Patrimoine à l'initiative de la section vaudoise de Patrimoine suisse. Après une première journée plutôt technique, destinée aux « professionnels », une journée « tout public » permet de prendre connaissance de réalisations pionnières ou exemplaires en matière d'intégration de la rénovation énergétique aux mesures de sauvegarde de la substance historique du bâti. Une table ronde et un débat général concluent ce passionnant forum, dont vous trouverez les communications et références bibliographiques sur le site energie-patrimoine.ch

Les notes qui suivent dégagent quelques-uns des grands thèmes qui ont sous-tendu les communications des intervenants¹.

Le constat

C'est un truisme, l'énergie est un produit de première nécessité aussi indispensable que l'air et l'eau. Sans énergie, la vie serait sinon impossible du moins très difficile. La finalité d'une politique énergétique sérieuse devrait donc être de garantir le droit à l'énergie pour tous.

Or l'état climatique de la planète – pour ne rien dire des conflits armés ou de l'impéritie politique qui en ravagent actuellement une partie – nous démontre qu'au bout de plus de deux siècles d'anthropocène calamiteux, nous sommes arrivés à une rupture sans retour de l'équilibre entre l'humain et son environnement naturel.

Depuis la révolution industrielle, le phénomène est allé s'accroissant. La consommation dévastatrice des ressources non renouvelables (pétrole, gaz, forêts, minerais, océans) ces cinquante dernières années dépasse celle cumulée par toutes les générations qui ont vécu depuis les origines de l'humanité. Nous assistons à leur épuisement à l'échelle d'une vie. Les impacts écologiques et climatiques sont devenus irréversibles. Nous avons enclenché un processus qui va rendre la Terre de moins en moins habitable. Il s'ensuit que tout faire pour ralentir ce processus, à défaut de l'inverser, constitue désormais notre première *responsabilité citoyenne*.

Par où commencer? Au vu de l'avenir compromis de la planète, il est temps que nous cessions de nous concevoir comme les dominateurs-prédateurs de la Nature. Car nous n'en sommes qu'une infime composante. Il est temps de substituer à la *verticalité* aristotélicienne qui mettait l'humain au sommet d'une prétendue hiérarchie naturelle universelle, avec droit et pouvoir d'exploiter jusqu'à extinction tout le biologique et le minéral subordonnés, l'*horizontalité* d'un nouvel *état de nature*, sanctionné par un *contrat social* renouvelé qui mettrait l'ensemble des êtres vivants à égalité de vie et de droits².

Sauvegarde du patrimoine et préservation de la planète, mêmes enjeux, même combat

Il en découle que la distinction millénaire entre Nature et Culture n'est plus pertinente. La sauvegarde de la Culture, dans le but d'assurer la pérennité des manifestations de la diversité de l'esprit humain, dont les patrimoines bâtis et paysagers sont les témoins matériels, leurs inscriptions dans le temps, procède de la même logique de survie que la protection de la Nature dans le but d'assurer la pérennité d'une planète vivable. La protection du climat et de la biodiversité d'une part et,



Lutz architectes

Prix solaire suisse 2018, maison rurale Galley à Ecuwillens (FR) de 1859. Pan de toiture entièrement recouvert de panneaux photovoltaïques.

d'autre part, celle de ce qu'il est convenu d'appeler désormais la « culture du bâti », ne sont en effet pas antinomiques. Dans la pratique, elles ne sauraient s'exclure mutuellement. Comment y parvenir?

Importance de l'éducation

La traduction de ce qui précède en prise de conscience, puis en actions concrètes, devra obligatoirement passer par l'*éducation*, et cela depuis le plus jeune âge. Si beaucoup de progrès ont été faits dans les écoles primaires et secondaires en matière d'initiation à l'écologie et de préservation de l'environnement biologique, l'apprentissage de l'histoire du domaine bâti et sa reconnaissance en tant qu'expression d'une culture collective, ainsi que le souci de sa perpétuation restent absents des manuels et des programmes. L'environnement construit urbain dans lequel vit désormais la grande majorité de l'humanité (plus de 80% en Suisse) reste, étonnamment, un champ pédagogique et de savoir négligé, réduit à des rapports purement quantifiés, statistiques ou économiques.

Pourtant, en apprenant aux enfants et jeunes adultes à reconnaître les qualités patrimoniales sensibles, pas uniquement matérielles, d'un édifice, historique ou contemporain, d'un quartier ou d'un site, on les sensibiliserait au fait qu'il ne s'agit pas simplement de préférer dogmatiquement l'ancien au nouveau ou la pierre au béton, mais que ce qui est en jeu est avant tout une question de *qualité*, c'est-à-dire une conception du bâti, existant ou en construction, avant tout

comme un espace *de vie* qui permette à ses occupants d'*habiter* au sens fort du terme³.

Le rôle du patrimoine dans les économies d'énergie

Il est évident que le patrimoine architectural jouera un rôle primordial dans cette nouvelle conscience, ne serait-ce que comme référence de principes et de formes, car il permettra de situer l'intervention sur le tissu bâti dans la perspective humaniste d'une pratique culturelle de la *transformation*, de la *récupération* ou de la *réanimation*, plutôt que dans celle de la pure logique *tabula rasa* de la démolition-reconstruction.

En d'autres termes, la prise en compte des valeurs patrimoniales dans les processus d'économie de l'énergie permettra de valoriser le bâti existant en *préférant sa réutilisation* et donc de s'épargner son remplacement à grands frais énergétiques. À l'échelle de la ville, cette démarche mesurée conduira à promouvoir un « urbanisme de l'urbanité » de dimension humaine. Elle favorisera une conception de la spatialité pensée pour l'échange et le partage plutôt que pour le seul profit. Elle permettra une gestion équilibrée et avantageuse des ressources existantes et traduira en actes durables notre conscience de la nécessité écologique. Il y a certes autant de solutions que de problèmes, mais tout projet devrait désormais être envisagé avec cette double option de durabilité et de dimension sociale et culturelle.

Bernard Zumthor
suite page 2

De l'énergie humaine avant tout

Lors de la conférence des président-e-s des sections cantonales de Patrimoine suisse, où nous étions le samedi 7 mai, une présentation du collectif Countdown2030¹ nous rappela l'urgence climatique. Nous triions nos déchets à la maison et c'est très bien. Cependant 84% des déchets en Suisse sont issus du domaine de la construction² ! Le pourcentage est abyssal. Et 55% sont uniquement dus aux gravats, débris résultant de la démolition de bâtiments. Le problème de la pollution des sols et de l'eau par ces gravats est connu ; pourtant, rien qu'à Genève on cherche encore de nouveaux terrains afin de les ensevelir. Lorsqu'un nouvel immeuble sort de terre, aussi beau soit-il, il est certainement gratifié du label Minergie, tout emballé de polystyrène expansé (sagex) et doté de fenêtres en plastique PVC forcément importées (il n'y plus d'usine de fenêtres en PVC en Suisse). Cet immeuble consomme désormais peu d'énergie. Toutefois, on ne mesure pas toute celle déployée pour sa construction, la bien nommée *énergie grise*. Dans son article inspiré par le récent forum Énergie+Patrimoine, Bernard Zumthor nous confronte aux choix que nous devons entreprendre de toute urgence. Il démontre que la question de l'efficacité énergétique est essentielle à la préservation des bâtiments historiques.

En nous racontant l'histoire centenaire de certaines boucheries genevoises, Valérie Clerc l'actualise en posant la question du dilemme éthique soulevé par l'antispécisme. L'écologie n'est pas nouvelle ; mais en parler autant est nouveau. Avec notre mode de consommation actuel, des impacts se ressentent car les matières premières et les matériaux de construction, venant souvent de loin, prennent des semaines pour être livrés : un bilan carbone global loin d'être neutre.

Une bouffée d'optimisme vient de la commune de Meyrin, couronnée par le prix Wakker en raison notamment de ses projections d'urbanisme durable. Des visites au sein de cette agglomération sont organisées tout au long de 2022. Le samedi 7 mai, comme nous étions à Berne, nous n'avons pas pu assister à la visite menée par Isabelle Brunier à travers le vieux village de Meyrin. Heureusement, son article en page 3 nous offre la sensation d'avoir été un petit peu là et nous permet d'espérer que le pisé revienne vite, en force, afin de gagner contre le *countdown* !

Pauline Nerfin, Lionel Spicher
Coprésidence de Patrimoine suisse Genève

¹ <https://countdown2030.ch/home/>
² <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets/en-bref.html>

Défendre la survie de la planète, c'est aussi sauvegarder le patrimoine

suite de la première page

L'alternative solaire, une solution

Parmi les choix d'alternatives énergétiques qui détermineront la capacité de l'humanité à assurer sa survie, l'énergie solaire constitue, face à la prochaine disparition des ressources fossiles et biologiques limitées et à la destruction de la planète que leur surconsommation entraîne, une des seules alternatives raisonnables au suicide collectif qui s'annonce si nous ne changeons pas de source d'approvisionnement.

C'est une énergie inépuisable, présente partout et peu polluante, quoique cette affirmation soit à nuancer en raison de l'impact écologique de son utilisation c'est-à-dire l'énergie dite *grise* nécessitée par la fabrication des capteurs, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la livraison et la mise en œuvre de leurs composantes ainsi que de leur difficile recyclage après usage. Mais, cette réserve prise en compte, le solaire reste, par rapport à l'éolien ou à la géothermie, la source d'énergie qui offre le meilleur rapport d'efficacité pour le minimum d'impact environnemental.

Son utilisation doit donc être encouragée.

Le « dilemme » de l'éthique et de l'esthétique

L'installation de capteurs solaires sur un édifice patrimonial, en toiture ou façade, ou dans un site sauvegardé, n'est toutefois pas sans problèmes dans la mesure où elle peut en affecter l'aspect visuel au risque de perturber ou de dénaturer la perception de l'objet ou du lieu, d'empêcher sa lecture dans son authenticité et donc, au pire, de brouiller sa signification historique. À dire vrai, ce problème concerne davantage les équipements solaires *thermiques* qui nécessitent la proximité du lieu de consommation, que le *photovoltaïque* qui peut être opérationnel à distance, sur des structures ou dans des zones sans exigence de préservation particulière.

Mais quel que soit le dispositif, la sauvegarde des témoins culturels du passé et les actions de préservation du futur énergétique

collectif, on l'a vu, ne sauraient être conflictuels au risque de s'invalider mutuellement. Dès lors, comment éviter de les opposer ? En quoi les installations solaires peuvent-elles être dommageables – ou non – au patrimoine ? Et inversement, la conservation du patrimoine est-elle nécessairement, comme le tirait en « une » la *Tribune de Genève* du 1^{er} novembre 2021, « un frein à l'énergie solaire » ? Est-ce uniquement une question d'esthétique et de réglementation ? Si oui, comment trouver le point d'équilibre entre intégrité visuelle et défiguration ?

En la matière, chaque cas est un cas particulier. Cela implique que tout projet de conservation ou de transformation devra étudier attentivement toutes les implications afin de surmonter ce faux dilemme entre le *devoir éthique* de sauvegarder la planète par des mesures d'économie d'énergie (isolation, solaire, géothermie...) et l'*exigence esthétique* ou formelle de préserver l'édifice historique ou le site dans un état qui demeure reconnaissable, donc intelligible pour les générations futures⁴.

Quelle que soit la position du curseur et des opinions entre ces deux nécessités, elles restent et resteront indissociablement liées !

Bernard Zumthor

¹ Et elles sont l'occasion de réitérer la question que posait Robert Cramer en juin 2008 dans *Alerte* : « Protection du patrimoine et économies d'énergie : des concepts antinomiques ? »

² Cf. l'article de Philippe Descola dans la revue *Esprit*, décembre 2015 : « Humain, trop humain » pour qui, par exemple, une rivière ou un arbre devrait avoir la même personnalité juridique qu'un être humain.

³ Cf. Céline Bonicco-Donato, *Heidegger et la question de l'habiter, une philosophie de l'architecture*, Parenthèses éditions, coll. Eupalinos, 2019. Une analyse de l'essai *Bâtir, habiter, penser*, conférences de Heidegger prononcées à Darmstadt en 1951.

⁴ Il ne faut pas ignorer, dans la détermination des choix et la prise de décision, la difficulté d'objectiver le jugement esthétique qui relève de la *subjectivité* de l'observateur, c'est-à-dire du goût individuel davantage que de conventions d'opinions, lesquelles sont de toutes façons changeantes... Notons, à ce sujet l'intérêt de la méthode rationnelle mise au point à l'EPFL par Maria Cristina Munari-Probst (LESO-QVS : Labo d'énergie solaire - Qualité, Sensitivité/contexte, Visibilité) pour essayer de trancher *objectivement* ce dilemme.

Boucheries et charcuteries

Quatorze commerces genevois célébraient leurs cent ans en 2021. Parmi eux, la Boucherie du Molard, la Pharmacie Principale ou encore la Papeterie Brachard. Soulignant l'importance des commerces de proximité pour une économie diversifiée et durable, la dimension patrimoniale était aussi à l'honneur. Celle-ci a inspiré *Alerte* pour concevoir une rubrique dédiée aux enseignes d'autrefois qui offrent un miroir sans pareil sur nos modes de vie.

Si les habitudes alimentaires et les objectifs de réduction des gaz à effet de serre incitent aujourd'hui la population à repenser sa consommation de viande et de produits carnés, la boucherie n'en demeure pas moins un commerce incontournable de nos centres-villes. En tant que toponyme, les rues « de la Boucherie » (*Metzgergasse* en allemand) sont omniprésentes sur le Plateau suisse. Anciennement, la boucherie n'était pas que le lieu du commerce de viande au détail, mais bien aussi celui de l'abattage et du découpage des bêtes. En Vieille Ville existait dès le Moyen Âge la rue de l'Écorcherie et, près de Longemalle, une rue de la Boucherie figure sur le plan Billon. Les artisans, regroupés en corporations, avaient coutume de s'installer dans une même rue qui portait alors le nom de l'activité qu'ils y exerçaient. À Versoix subsiste aujourd'hui encore une rue des Boucheries, où est établi l'un des deux seuls abattoirs privés du canton.

En 2018, la série de caillassages dont furent victimes les boucheries du Molard, de Champel, des Grottes et des Eaux-Vives ont ébranlé l'opinion publique. Revendiqués par des antispécistes en désaccord avec l'éthique des commerces tirant profit de l'exploitation animale et de la mise en vitrine de chairs inanimées, ces déprédations et l'écho médiatique qui s'ensuivit ont questionné la place de la boucherie-charcuterie au sein de nos sociétés.

En regardant dans le rétroviseur de l'histoire, il fut un temps où l'on choyait son boucher. Dans les années 1950, qui succèdent au rationnement imposé par la guerre, la boucherie connaît un nouvel essor, comme en témoignent les photographies prises par

Charles-Edouard Boesch (1885-1961) à la rue de Bâle, dans le quartier des Pâquis. La devanture exhibe fièrement les demi-carcasses qu'elle propose, la disposition ornementale des pièces de viande laisse entrevoir une hiérarchie des plaisirs : dans le bas de la vitrine, un alignement de filets correspond à l'immédiateté du désir ; les pièces plus charnues, qui requièrent une préparation plus longue, sont présentées sur des plateaux encadrés de bouquets de fleurs. Cette présentation invoque un plaisir projectif, celui de la table, les fleurs soulignant le caractère délicat des mets que les viandes serviront à préparer. Enfin, au ciel de la vitrine sont accrochés les morceaux de choix qui témoignent d'une abondance retrouvée et dont les chairs n'ont d'égal que les compositions picturales des natures mortes flamandes ou espagnoles.

À l'aube des années 1950, les indices du coût de la vie et des prix de gros sont à la baisse, particulièrement pour les produits carnés. En 1953, suite à la sécheresse de l'été 1952, une grave pénurie de fourrage impose aux autorités de faire abattre prématurément des milliers d'animaux, ce qui déséquilibre le marché. Des mesures extraordinaires, dont l'exportation subventionnée de bétail de boucherie, sont mises en œuvre pour absorber l'offre excédentaire. L'exportation s'avère difficile. La Suisse d'après-guerre représente un îlot de cherté dans une Europe en reconstruction. C'est donc de la viande de vache laitière que l'on tente d'exporter à prix cassé vers l'Italie, la Hongrie ou la Tchécoslovaquie. L'opération « vaches à saucisse » déchaîne l'opinion qui y voit un gaspillage. Les baisses de prix annoncées en grandes lettres sur la vitrine de la boucherie de la rue de Bâle, dont les clichés ne sont pas datés, reflètent l'ambivalence de cette période de profusion de denrées où règne l'incertitude économique.

Également sous pression, le marché suisse du lait va connaître à la même période une innovation de rupture : l'invention du Rivella en 1953. La boisson valorise le petit-lait par un procédé chimique de concentration du lactosérum. Belle manière d'utiliser les restes !

Valérie Clerc



Charles-Edouard Boesch (1885-1961), Boucherie de la rue de Bâle (Pâquis), vers 1950.

Fin de chantier pour la maison Ambrosetti

Le 8 septembre 2020, le groupe de travail « Patrimoine en chantier » offrait à nos membres la possibilité de visiter la villa Ambrosetti. Cette visite dévoilait la structure de cette ancienne maison aux fonctions multiples¹. Le chantier est aujourd'hui terminé, nouvelle visite avec Simon Chessex du bureau Lacroix Chessex à Genève, lauréat de l'appel d'offre organisé par la Ville de Genève.

À l'approche du bâtiment, difficile de se souvenir de l'ampleur des travaux effectués quelques mois plus tôt. Seule la nouvelle clôture qui sépare le trottoir de la route de Frontenex de la cour signale une intervention contemporaine. Une fois le portail franchi, la façade principale, composée d'un socle en pierre et d'étages de logements, ainsi que les deux annexes basses réaffectées aux espaces de vie enfantine, offrent une lecture plus fine de la discrète intervention effectuée sur cet objet qui mériterait une protection².

Dans le socle du bâtiment principal, la création de l'entrée pour la crèche, avec un noyau central de distribution depuis la cour, figure parmi les lignes directrices du projet. À l'intérieur, une attention particulière a été apportée à l'amélioration des connexions intersectorielles, à l'optimisation de l'espace sous-voûte peu éclairé ainsi qu'au renforcement du lien avec le jardin.

En ce qui concerne la répartition programmatique, la distribution des groupes d'enfants et la qualité des espaces qui leur sont attribués constituent la clé du projet. Ainsi, la meilleure des solutions envisagées résulte dans la répartition des enfants dans l'ensemble des volumes. Les petits enfants sont installés dans un espace rayonnant autour d'un noyau central à l'étage côté parc avec un accès direct au jardin, protégé et éloigné de la route de Frontenex. Les plus grands, plus mobiles, sortant régulièrement en



Vue actuelle depuis la route de Frontenex.

balade, restent plus en contact avec la cour, proche de la ville. L'espace voûté du socle est dévolu à l'accueil des enfants et au réfectoire pour les repas, avec l'ouverture de grandes baies vitrées sur la cour. Une grande salle de jeu a été créée sur une « mezzanine » sous les voûtes, elle donne une nouvelle vocation à ce magnifique espace et offre aux enfants un terrain de jeux à leur échelle.

Les architectes réalisent ici une rénovation harmonieuse et respectueuse de l'objet

avec une attention particulière aux façades et aux menuiseries extérieures, discrètement restaurées. L'intérieur est, quant à lui, amélioré par l'ajout de nouvelles formes en béton qui viennent compléter et faire contraster les lignes structurelles des voûtes existantes, en créant des espaces propices au jeu, comme des formes géométriques à empiler.

Au final, l'intervention est d'une grande cohérence en s'inscrivant dans le bâti existant. Les architectes réussissent le pari d'in-



Nouvelle mezzanine intérieure.

tégrer un programme complexe dans le volume tout en respectant un patrimoine qui n'attend que d'être reconnu...

Lionel Spicher

¹ Voir *Alerte* 155, printemps 2021, « La villa dite Ambrosetti, 54, route de Frontenex ».

² Notre association avait recommandé une mesure de protection pour cette maison dans sa lettre d'observation lors de la publication de la requête en autorisation de construire en 2017.

Le vieux village de Meyrin

À côté de la Cité satellite de Meyrin, commencée dans les années 1960 et dont l'extension, selon des principes différents, a récemment vu le jour sur des terres agricoles restées vierges jusqu'ici, subsiste, presque miraculeusement, le village ancien.

Le vieux village de Meyrin a conservé, en bonne partie lisible, sa morphologie d'origine de village-rue orienté nord-est/sud-ouest, qui est l'orientation la plus fréquente des villages genevois. Une orientation parallèle à celle du Jura et du Salève et qui est aussi la trajectoire des vents dominants, la bise et le vent. Ainsi le vieux Meyrin, sur la crête de son coteau, comme le hameau de Chouilly pour donner un exemple proche, aligne les façades des toitures de ses fermes les plus anciennes selon cette même direction. Ces fermes présentent ainsi leurs murs-pignons, généralement peu percés, comme protection face aux rafales de la bise ou du vent chargé de pluie. Cette situation a été modifiée dès le milieu du XVIII^e siècle, après la signature du traité de Paris de 1749 qui mit fin à l'enchevêtrement de souveraineté entre la France et Genève, sur la rive droite du lac et du Rhône. En effet, cet accord permit la construction, entre 1753 et 1760, d'un nouveau tronçon rectiligne de la route de Genève à Lyon, qui créa le carrefour marquant, depuis, le cœur du village. Ce nouvel axe reliant la route du pied du Jura à la ville s'arrêta toutefois au Bouchet en raison de la difficulté à imposer son tracé sur les domaines patriciens de la banlieue dite de Cornavin.

Les bouleversements du XX^e siècle ont été l'occasion d'effectuer des découvertes archéologiques d'une certaine importance. En 1943, le nivellement de la colline du Renard pour agrandir la piste de l'aéroport a mis au jour une nécropole remontant à une période allant du I^{er} au VI^e siècle, tandis que les travaux d'installation du CERN ont détruit un

établissement romain de tuilerie et de poterie. Plus proche du village de Meyrin, une nécropole burgonde aurait également été identifiée. Cependant, le village même ayant été relativement épargné, et l'on peut s'en féliciter, et l'église Saint-Julien n'ayant jamais fait l'objet de fouilles archéologiques, il n'a sans doute pas encore révélé tous ses secrets.

Ce n'est pas le lieu ici de retracer la longue histoire de Meyrin, mais bien plutôt d'identifier certaines de ses particularités sur le plan du patrimoine bâti, surtout celles qui sont encore visibles aujourd'hui. Une première particularité réside dans l'existence de deux maisons-fortes remontant au XV^e siècle, très proches l'une de l'autre puisque situées l'une à la rue Virginio-Malnati 2a (avec sa dépendance à la route de Meyrin 307b) et la seconde, dénommée « tour Nergaz » (du nom de son propriétaire genevois au début du XVI^e siècle), au chemin de la Tour 21. Suite à un incendie partiel survenu en 1814, cette dernière abrite un mur intérieur reconstruit en pisé, une spécialité locale sur laquelle nous reviendrons.

Au milieu du village, l'église Saint-Julien a succédé en 1839-1841 au sanctuaire médiéval démolé à ce moment-là. L'église antérieure figure encore sur le cadastre français du début du XIX^e siècle, celle qui l'a remplacée a changé d'orientation, sans doute pour tenir compte de l'existence de la route tracée quatre-vingts ans auparavant. Bâtie en calcaire blanc du Jura, sur des plans de l'architecte genevois Charles Schaeck-Jaquet, elle adopte un style néo-gothique. Restaurée à plusieurs reprises, elle abrite un décor peint



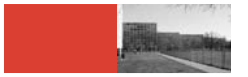
Charnaux Frères et Cie (1881-1941), Meyrin village : la mairie et l'église Saint-Julien entre 1905 et 1910.

de Joseph Falquet, et des vitraux de différents artistes.

Enfin Meyrin est la commune du canton qui compte le plus de fermes construites en pisé, c'est-à-dire selon une technique qui utilise la terre du lieu en la mettant en œuvre par coffrage, comme on le fait actuellement pour le béton. Cette tradition ancestrale, bien répandue dans le monde, a eu son heure de gloire dans la région genevoise entre le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e. Caché

sous les crépis, ce matériau modeste et économique est souvent passé inaperçu. Ce n'est que dans le dernier quart du XX^e siècle que les chercheurs s'y sont intéressés et que l'on a recensé les derniers exemples de bâtiments encore conservés. Avec le regain d'intérêt pour ce type de construction et de matériau local, ce sont maintenant certains architectes et techniciens qui tentent de les remettre au goût du jour.

Isabelle Brunier



Les samedis « Wakker »

En cette année de jubilé, le prix Wakker a été attribué à la commune de Meyrin et nous nous en réjouissons. À cette occasion, nous vous proposons un riche programme de visites autour des lauréats d'hier et d'aujourd'hui avec, en point d'orgue, la remise du prix à Meyrin le 25 juin.

Notre programme a commencé le 9 avril avec « Le Jardin botanique alpin de Meyrin, un havre rayonnant » par Véronique Favre, architecte, qui présentait les interventions réalisées depuis 2013 pour faire de ce lieu un jardin qui déborde de vie, d'activités et de belles senteurs. Fin avril, nous avons longé le Rhône avec Julien Descombes, architecte, à la (re)découverte des aménagements du « Fil du Rhône » qui ont valu à la Ville de Genève le prix Wakker en 2000. Très récemment, le public était invité à découvrir le village ancien de Meyrin avec Isabelle Brunier, historienne. **À venir :**

samedi 28 mai
DARDAGNY (PRIX WAKKER 1978)

• **10h et 13h30 : le château de Dardagny** par **Quentin Béran**, historien de l'art

Le château de Dardagny, dernier des « grands châteaux genevois », a compté dans le choix du prix Wakker. Cet édifice, unique sur le territoire genevois, est acquis par la commune en 1904 et sauvé d'une destruction programmée alors qu'il menaçait de ruine. Renommé, entre autres, pour sa fameuse salle des Chevaliers et ses peintures en trompe-l'œil du XVIII^e siècle, il est rénové en profondeur en 1932. Il accueille aujourd'hui la mairie et une école primaire.

• **11h et 14h30 : le village de Dardagny** par **Evelyn Riedener**, guide du patrimoine

Le village de Dardagny, situé à la limite occidentale du territoire genevois et au cœur d'un superbe paysage de vignobles, reçoit le prix Wakker en 1978 pour avoir su préserver la remarquable homogénéité de son cadre architectural. Documenté depuis le XI^e siècle, protégé par un plan de site depuis 1981, Dardagny semble traverser les siècles sans développement outrancier et reste le village séduisant qui, au XIX^e siècle, attirait bon nombre d'artistes et d'écrivains.

Rendez-vous : route du Mandement 520, devant le château.



Le château de Dardagny.

samedi 11 juin, 10h30
LA CITÉ SATELLITE DE MEYRIN

par **Christian Bischoff**, architecte

La « Loi cantonale sur le développement de l'agglomération urbaine », adoptée le 29 juin 1957, initia le développement des grands ensembles de la périphérie genevoise. À Meyrin, la première cité satellite de Suisse se distingue des autres réalisations contemporaines, d'une part par l'ampleur du projet, d'autre part par le respect dans la durée de l'idée urbanistique originelle. En raison de leur qualité architecturale, plusieurs des édifices de la cité bénéficient aujourd'hui de mesures de protection.

Rendez-vous : place des Cinq-Continents 1, devant l'entrée du Forum Meyrin

Les visites de Meyrin se poursuivent cet automne (plus de détails dans le prochain numéro d'Alerte) :

samedi 27 août, 10h30
LE QUARTIER ET L'ÉCOLE DES VERGERS
par **Quentin Béran**, historien de l'art

samedi 10 et dimanche 11 septembre
LE PATRIMOINE ARTISTIQUE MEYRINOIS
avec le Fonds d'art contemporain de Meyrin. Visite organisée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, détails et inscriptions sur www.journeesdupatrimoine.ch dès juillet 2022

samedi 17 septembre, 10h30
LE QUARTIER DE COINTRIN ET LA CHAPPELLE NOTRE-DAME-DE-LORETTE

par **Lola Cholokian Lombard**, historienne de l'art

samedi 15 octobre, 10h30
DE MATEGNIN AU CHÂTEAU DE FEUILLASSE, PROMENADE À TRAVERS LES CHAMPS
par **Evelyn Riedener**, guide du patrimoine

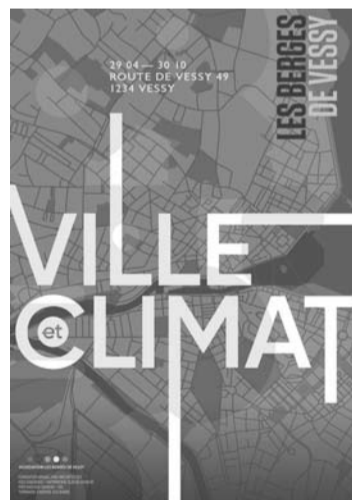
Réservation par courriel ou téléphone au plus tard 5 jours avant la visite.

Détails sur

www.patrimoinegeneve.ch/notre-action/evenements

Exposition

Les Berges de Vessy viennent d'inaugurer l'exposition « VILLE ET CLIMAT » qui présente les problématiques que pose le changement climatique aux villes d'aujourd'hui et de demain. **Jusqu'au 30 octobre 2022**



Lecture

Charles Heinen
Une ville à la croisée des chemins. Genève, ses visiteurs et son hôtellerie aux siècles passés
coord. **Jacqueline Heinen**
Éditions Slatkine, 2022, 276 pages

Il s'agit en fait de la publication, à titre posthume, de trois manuscrits retrouvés après le décès de l'auteur.

Charles Heinen (1900-1988), né avec le XX^e siècle à Genève, était chimiste, très engagé dans la vie de la cité et passionné d'histoire au point que ses proches le considéraient comme un « historien contrarié ». Ayant épousé en 1931 Hilda Haake, la fille du propriétaire et gérant de l'hôtel de l'Écu de Genève, établissement plusieurs fois centenaire puisque fondé dans les années 1560, il s'attela à la tâche de retracer l'histoire de ce célèbre hôtel. Celui-ci occupa au cours du temps quatre emplacements successifs, l'actuelle rue de la Confédération, deux côtés différents de la rue du Rhône et enfin, entre 1841 et 1959, la place du Rhône, tous ces édifices ayant été détruits.

Ce premier objectif atteint, le sujet s'élargit jusqu'à devenir une histoire de l'hôtellerie genevoise de l'Antiquité au XIX^e siècle, avec une attention particulière pour le XVI^e siècle et pour les hôtes, plus ou moins célèbres, ayant séjourné à Genève. Avec le souci de précision et d'exhaustivité du véritable chercheur, il s'intéressa surtout à tous ceux qui, de passage à Genève, avaient laissé un récit de leurs impressions sur notre ville. Enfin, Charles Heinen replaça ce récit dans le cadre plus vaste de l'histoire genevoise en gardant cependant ce fil rouge des voyageurs et de leurs lieux d'hébergement. Il tint compte également de toutes les réglementations qui étaient appliquées au secteur de l'hôtellerie au cours des siècles, en fonction des changements institutionnels ou de l'évolution des mentalités...

Après vingt ans d'un travail méticuleux et acharné de recherches aux Archives et dans la bibliographie existante, entre 1930 et 1950, Charles Heinen perdit la vue à la suite d'un accident professionnel. Les manuscrits issus de ce projet éditorial furent mis de côté et ce n'est qu'au moment de son décès que sa famille les retrouva. On doit à sa fille Jacqueline, professeure émérite de sociologie à l'Université de Paris-Sarclay, d'avoir repris patiemment l'œuvre paternelle pour nous offrir un ouvrage qui intéressera tous les amoureux d'histoire genevoise, y compris dans un de ses aspects les moins connus. À l'heure où l'on peine à faire classer quelques établissements publics genevois, ce rappel de leur ancienne permanence et de leur charme presque oublié est sans nul doute salutaire.

Isabelle Brunier

Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture contemporaine de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte PostFinance 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève

Commande « XIX^e »



XIX^e. Un siècle d'architectures à Genève (1814-1914)
Une publication de Patrimoine suisse Genève (2020) sous la direction de Pauline Nerfin. 362 notices, 496 pages richement illustrées.

Je commande _____ ex.

Prix de vente public : 54.-

Membres : 48.-

Nom	Prénom
Adresse	
N° postal, lieu	
Profession	Courriel
Date	Signature

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* : minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-

membre de soutien 150.-

Je m'abonne à *alerte*

4 numéros (un an) pour 20.-

Coupon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an
Éditrice Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse
Coprésidence Pauline Nerfin, Lionel Spicher

Rédaction Isabelle Brunier, Claire Delaloye Morgado
Ont collaboré à ce numéro Valérie Clerc, Bernard Zumthor

Secrétariat Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Compte PostFinance 12-5790-2
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésion Impressions, Meyrin
© 2022, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution : automne 2022
Délai rédactionnel : 29.7.2022